

LE PSYCHANALYSTE, CET INCONNU

Par Richard-Lorenzo Robert Ph. D.

Docteur en Counseling et en Métaphysique

Le psychanalyste, cet inconnu

Le psychanalyste est méconnu quand il n'est pas tout à fait inconnu. Afin de vous renseigner sur ce qu'il est et ce qu'il n'est pas, voici quelques précisions sur sa nature (formation, reconnaissance professionnelle et spécificité) qui intéresseront autant le profane que le psy confirmé.

De tous temps -et de toute éternité, pourrait-on même ajouter- la très grande majorité des textes officiels présentant le psychanalyste s'est malheureusement bornée à en faire un quelconque "thérapeute utilisant une approche de psychothérapie développée par Freud, et étant habituellement un psychiatre ou un psychologue ayant suivi une formation en ce sens. Précisons qu'au Québec, ni le titre, ni l'exercice de la psychanalyse ne sont contrôlés.."

Devant cette définition de tâche pour le moins cursive et fuyante, et aussi toutes les railleries et remises en question dont la psychanalyse a été l'objet, je voudrais apporter les précisions suivantes:

1. Parmi la kyrielle de thérapeutes œuvrant dans le secteur de la santé mentale, il serait bon de rappeler que la "formation en ce sens" mentionnée ci-haut se veut -dans les faits- une obligation -pour l'aspirant psychanalyste- à se soumettre lui-même à une thérapie personnelle en bonne et dû forme avec l'un de ses pairs, selon ladite approche psychanalytique; on aura beau parler de séminaires, de clinicat, de stages, de formation spécialisée, il n'en demeurera jamais moins qu'avant de tenter de mettre de l'ordre dans l'esprit d'autrui, il faut manifestement débiter par le sien, dans le but de justement éluder le syndrome du "cordonnier mal chaussé". Et c'est en ce sens, je crois, qu'il faut souligner que le psychanalyste se veut le seul professionnel du domaine qui soit contraint à ce travail personnel en profondeur, AVANT de pouvoir exercer. Cet aspect de la formation psychanalytique se veut capital, et gagnerait conséquemment à devenir un paramètre plus connu de cette dite pratique professionnelle.

2. Que même si "au Québec, ni le titre, ni l'exercice de la psychanalyse ne sont contrôlés", la plupart -pour ne pas dire 99%- des psychanalystes qui ne sont ni psychiatre, ni psychologue [à la manière de Théodor Reik, de Sabina Spielrein et de tant d'autres] possède tout de même des études de calibre universitaire dans un domaine connexe [i.e. relation d'aide style Portelance, travail social, counseling, intervention sociale, nursing..]; très rares sont ceux qui n'exercent qu'à partir de la seule complétion de leur psychanalyse didactique.

3. Que fondamentalement -même s'il ne s'agit pas là de son apanage exclusif- le psychanalyste se veut un spécialiste en titre, le spécialiste de l'inconscient et de toutes ses subtiles ramifications dans le quotidien, et que c'est à partir de ce même éclairage spécifique que son étude du désordre mental en présence va s'articuler et se développer, autant du point de vue diagnostic que pronostic.

4. Que l'optique dite "jungienne" du psychanalyste va dans une tangente spiritualisante des faits psychiques, à la limite même de la métaphysique, ce qu'une vision "freudienne" de la situation ne permet en aucun temps [le point de focalisation restant inéluctablement la libido en tant qu'essence sexuelle basique]. Néanmoins, dans un cas comme dans l'autre, la rigueur des observations et du traitement cliniques n'est jamais relâchée pour autant, formations didactique ET académique obligeant.

Voilà ! S'il vous agrée de me partager vos impressions ou réactions, vous pouvez me rejoindre via ma page de membre de Psycho-ressources. En espérant avoir peut-être - modestement- complémenté davantage notre "modus curandi" proprement psychanalytique !

Richard L. Robert, Ph.D.
Psychanalyste